

Soleure, le 25 novembre 2022

## Communiqué de presse

### La CPS élit le premier procureur du canton des Grisons à son comité

**La Conférence des procureurs de Suisse (CPS) a élu un nouveau membre de son comité lors de son assemblée des membres annuelle. En outre, les membres se sont penchés sur des thèmes liés à la révision du code de procédure pénale.**

La CPS a tenu son assemblée des membres annuelle les 24 et 25 novembre à Soleure. Cette année, la CPS a mis l'accent sur la mise en œuvre du code de procédure pénale révisé : des experts en matière de poursuite pénale de la Confédération et des cantons ont discuté à Soleure, entre autres, de questions relatives aux nouvelles dispositions en matière de scellés, à l'audition obligatoire dans la procédure de l'ordonnance pénale au cas des peines privatives de liberté ferme ou aux droits de participation des personnes prévenues.

Outre le traitement de diverses affaires statutaires, la CPS a également élu Claudio Riedi, premier procureur du canton des Grisons, au sein de son comité. Il succède à Christian Bötschi, ancien procureur en chef du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, qui est à la retraite depuis le 1er août 2022.

Contact pour les médias : Fiona Strebel, Secrétaire générale de la CPS (+41 31 301 01 50)

*fis.25.11.2022*